



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du logement

Question écrite n° 75829

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du logement et de l'urbanisme sur la situation spécifique du logement en Île-de-France et des solutions innovantes. En effet, lors de la campagne du scrutin régional des 14 et 21 mars 2010, une liste a proposé la création d'une agence régionale du logement qui utiliserait le partenariat public-privé pour bâtir rapidement des logements intermédiaires et en accession sociale à la propriété. Cette proposition innovante mériterait d'être étudiée par l'État, en concertation avec le conseil régional d'Île-de-France. Ces pistes innovantes mériteraient d'être étudiées car elles sont peut-être de nature à changer les conditions d'un nouvel élan dans la construction de logements en région parisienne. Il lui demande donc de lui indiquer sa position sur cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75829

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement et urbanisme

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 avril 2010, page 3863

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)